nantes métropole habitat

ÉLECTIONS

DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

Du 23 novembre
au 7 décembre
2026



**8 associations candidates,
8 programmes.**

**Découvrez les associations qui pourront vous représenter
au Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat**

VOTRE VOTE COMPTE !



Tous les quatre ans, vous êtes invités à voter pour une liste de candidats qui vous représenteront au Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat. Sur les 30 membres du Conseil d'administration, 5 sont élus par les locataires.

Quel est leur rôle ?

Comme vous, ils sont locataires chez Nantes Métropole Habitat.
Ils défendent vos intérêts et portent votre voix sur différents sujets :

- les travaux et l'entretien des logements ;
- la qualité des logements et des équipements ;
- la propreté des parties communes ;
- les loyers et les charges ;
- la vie dans votre résidence et votre quartier.

Ils peuvent également vous accompagner et vous informer sur vos droits et les questions liées à votre logement.

Comment fonctionne le vote ?

Vous votez pour **une seule liste** de candidats, parmi les **8 listes** présentées dans ce document. Après le vote, un organisme indépendant compte les voix obtenues par chaque liste.

Il y a **5 sièges** pour les représentants des locataires au Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat. Les 5 sièges sont répartis entre les listes selon le nombre de voix obtenues.

Dans les pages suivantes, vous trouverez les 8 associations candidates et leur programme.

Qui peut voter ?

Il suffit d'être locataire d'un logement NMH pour pouvoir voter, pas besoin d'avoir une carte électorale française.



Abdelghani MOUSSALLI,
tête de liste CLCV

CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)

Programme

La CLCV est à vos côtés !

Quand vos demandes restent sans réponse
La CLCV intervient lorsque vos questions, demandes ou problèmes ne sont pas traités par le bailleur.

Pouvoir d'achat et charges
La CLCV conteste les charges trop élevées et injustifiées, obtenant des remboursements de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros. Elle défend votre pouvoir d'achat : opposition aux hausses de loyers, demande de baisse dans les logements mal isolés, obtention de travaux, accompagnement pour maîtriser les factures de chauffage (délais de paiement, suppression de dettes de charges). La CLCV vous aide aussi à accéder aux APL, au chèque énergie et aux dispositifs de surendettement.

Cadre de vie et bien vivre ensemble
Les élus CLCV agissent pour que les réparations soient effectuées (fuites d'eau, chauffage ou ascenseur en panne, propreté des halls). Ils échangent avec les bailleurs et les élus pour garantir un cadre de vie agréable, lutter contre les nuisances et renforcer la sécurité, afin de préserver un bien vivre ensemble serein.

Nos engagements
Vous défendre, améliorer votre quotidien, faire respecter vos droits, agir pour la qualité de vie dans votre résidence et porter votre voix auprès du bailleur et des élus.

Coordonnées

CLCV Union Locale de la Métropole Nantaise
18B, rue Charles-Perron - 44 100 Nantes
02 40 43 42 84
nantesmetropole@clcv.org



QUE CHOISIR ENSEMBLE DE NANTES

Christophe BRODU,
tête de liste Que Choisir Ensemble de Nantes

Programme

Votez pour la liste Que Choisir Ensemble (anciennement UFC-Que Choisir) : agissez, faites entendre votre voix !

Première association de défense des consommateurs, Que Choisir Ensemble s'engage à défendre vos droits avec indépendance, conviction et transparence. Nous sommes une association à but non lucratif, indépendante de l'État, des partis politiques, des syndicats et des entreprises.

Aux côtés de nos candidats, eux aussi locataires comme vous, défendons ensemble vos droits auprès de votre bailleur social !

Notre engagement : défendre vos droits avec détermination, construire un dialogue respectueux et obtenir des avancées concrètes pour tous. Aux côtés de nos candidats, nous nous engageons à :

- Établir un véritable dialogue entre votre bailleur social et les locataires.
- Demander la transparence et la maîtrise des loyers et des charges locatives.
- Vérifier que les promesses d'économie d'énergie sont au rendez-vous lors des travaux de rénovation.
- Faire respecter l'entretien régulier et la qualité de votre cadre de vie.
- Veiller à la réalisation rapide et efficace des travaux de réparation nécessaires.
- Défendre vos intérêts face à toute décision qui impacte votre quotidien.

Coordonnées

QUE CHOISIR ENSEMBLE DE NANTES (Ex UFC-Que Choisir)
1, place du Martray 44000 Nantes
09 53 75 15 94 – 07 68 03 54 74
nantes.quechoisirensemble.fr contact@nantes.quechoisirensemble.fr



Philippe PIERARD,
tête de liste CSF

CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DE LOIRE-ATLANTIQUE (CSF)

Programme

Pour vous défendre au quotidien, choisissez la CSF !

La CSF est présente sur les différents quartiers de Nantes Métropole et sur tout le département. Nous agissons au quotidien avec des équipes de bénévoles pour défendre les locataires en les associant aux démarches auprès des bailleurs ou des mairies et pour améliorer leurs conditions de logement et leur cadre de vie. Par des rencontres régulières avec les bailleurs et par des actions collectives, nous obtenons des résultats concrets pour les locataires qui nous sollicitent (par ex : pour exiger de sécuriser une cage d'escalier, pour obtenir des explications sur des charges non justifiées, pour alerter le bailleur sur des réclamations ou des demandes des locataires qui tardent à aboutir...)

Avec la CSF, pour tous les locataires et toutes les personnes en attente de logement, nous revendiquons :

- la construction massive de logements sociaux de qualité et vraiment abordables
- des loyers et des charges justes et maîtrisés
- la poursuite des rénovations thermiques, économes en énergie et confortables hiver comme été !
- des délais de projets urbains moins longs et éviter les démolitions inutiles
- des demandes de mutation qui ne traînent pas sur des années
- des réponses plus rapides et un meilleur suivi des réclamations
- une présence humaine renforcée au service des locataires et du mieux vivre ensemble
- un accompagnement social bienveillant pour les locataires en difficulté notamment économiques
- des quartiers apaisés et propres : la qualité de vie c'est aussi de se sentir en sécurité et c'est un droit !

Avec vous, la CSF s'engage à défendre vos droits par sa présence sur le terrain.

Pour défendre mes droits et me faire entendre, JE VOTE CSF !

Coordonnées

CSF
8, rue Arsène-Leloup - 44100 Nantes
02 40 47 56 33
www.lacsf44.org
udcsf44@la-csf.fr
CSF Loire-Atlantique



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL)

Olivier BERNARD,
tête de liste CNL

Programme

Madame, Monsieur,

En votant CNL lors des prochaines élections de 2026, vous permettrez aux représentants CNL élus, de siéger, de vous représenter et de vous défendre dans différentes instances chez le bailleur :

Les administrateurs CNL siègent :

- au Conseil d'administration
- aux Commissions d'attribution de logements
- aux Concertations locatives

Les locataires doivent participer massivement au vote 2026.

Pour faire entendre vos droits de locataires, votez pour un administrateur CNL.

Les représentants de la CNL, dont l'association est reconnue première organisation nationale de défense des intérêts des habitants, continueront d'agir auprès de votre bailleur pour défendre le droit à un logement de qualité.

Les administrateurs CNL sont reconnus comme des interlocuteurs responsables, qualifiés et déterminés. Par leurs interventions efficaces sur l'ensemble des questions relatives au logement, au cadre de vie, à la sécurité, les élus CNL mettront pendant 4 ans leur dévouement, leurs expériences et leurs compétences au service des locataires.

Votre participation à cette élection des représentants des locataires de 2026 est primordiale.

Plus les candidats CNL auront de voix, plus ils auront de poids comme administrateurs, pour agir et défendre au quotidien vos revendications et doléances. Avec eux, vous serez acteur des décisions qui vous concernent.

Mobilisez-vous ! Votez et faites voter CNL

Coordonnées

La CNL section de Nantes
27bis, rue de Rieux - 44000 Nantes
02 40 35 64 49
cnlnantesmetropole@orange.fr

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU LOGEMENT (CGL)

Mohamed EL HAMOULI,
tête de liste CGL

Programme

Défendre les droits des locataires et faire entendre leur voix !

La CGL de Loire-Atlantique s'investit quotidiennement dans la défense des locataires, en portant une attention particulière à leurs difficultés, à leurs conditions de logement et à leurs préoccupations. Elle contribue à faire respecter leurs droits, à favoriser le dialogue avec les bailleurs et à rechercher des solutions concrètes aux problèmes rencontrés.

Cette action de proximité s'inscrit dans les valeurs portées par la CGL au niveau national, en lien avec la structure de Paris, afin de défendre une même ambition : garantir aux locataires une représentation active et efficace.

Notre engagement auprès de Nantes Métropole Habitat

Auprès de **Nantes Métropole Habitat,** la CGL est pleinement investie dans la représentation des locataires. Nous sommes notamment présents dans les **Conseils de concertation locative (CCL) et le Conseil d'administration.**
Ces instances constituent des espaces essentiels de dialogue entre le bailleur et les représentants des locataires.

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES 2026

Votre logement, vos droits, votre voix !
Du 23 novembre au 7 décembre 2026, les locataires de Nantes Métropole Habitat seront appelés à élire leurs représentants au Conseil d'administration.

Cette élection est un moment important pour notre quotidien. Les décisions prises par Nantes Métropole Habitat concernent directement nos loyers, nos charges, l'entretien de nos logements, les travaux de rénovation, la propreté de nos résidences et notre cadre de vie.
Ne laissez pas les autres décider à votre place !
Votre vote est un moyen concret de participer aux décisions qui influencent votre vie quotidienne. Informez-vous sur les listes candidates, comparez leurs engagements et faites entendre votre voix.

Coordonnées

UD CGL 44 - Nantes
5, rue de la Chicotière - 44800 Saint-Herblain
06 62 52 07 55
udcgl44.lamanu@sfr.fr



DROIT AU LOGEMENT

DROIT AU LOGEMENT 44 (DAL)

Houda SAADI,
tête de liste DAL 44

Programme

Bientôt auront lieu les élections pour choisir vos représentant·e·s des locataires chez le bailleur Nantes Métropole Habitat parmi les listes déposées par les associations. Vous vous demandez peut-être si c'est vraiment utile ou ce que cela peut changer.

Les élections HLM sont le moment de faire entendre votre voix : c'est l'une des seules élections en France où l'on peut voter quelle que soit sa nationalité ! Mais surtout d'être représenté·e·s.

Alors si vous en avez assez des hausses de loyers, des projets d'urbanisme qui démolissent, des travaux imposés avec hausse des charges, sans prise en compte de l'avis des habitant·e·s, des ascenseurs en panne, de l'inaction du bailleur face aux problèmes quotidiens ; si vous souhaitez participer à la concertation locative, à améliorer le cadre de vie et la solidarité dans votre quartier : choisissez la liste DAL (Droit Au Logement) !

La particularité de DAL est d'être une association qui revendique l'action collective comme moyen d'interpeler et de gagner : l'union fait la force ! Elle s'est construite sur un engagement militant en faveur de l'accès et du maintien dans un logement décent et abordable pour tout·e·s.

DAL44 sera là pour vous écouter, vous défendre au plus près de vos préoccupations et agir avec vous au sein des instances de NMH, mais aussi sur le terrain, par un accompagnement individuel et en organisant l'action collective.

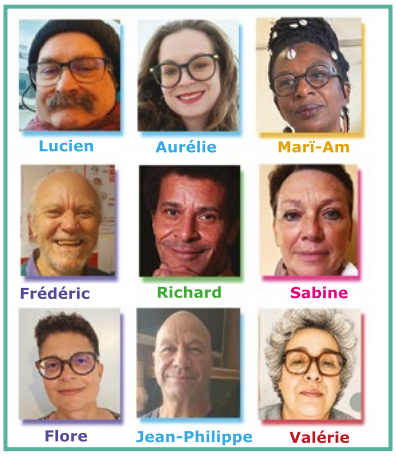
Votez DAL aux élections de vos représentant·e·s des locataires.
Un toit décent et bon marché, c'est un droit !

Coordonnées

Droit Au Logement 44 (DAL)
association loi 1901, à but non lucratif
24, rue Fouré - 44000 Nantes

09 53 23 92 07

nantes.dal44@laposte.net
dal44.hlm@droitaulogement.org



L'ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA-CGT)

Lucien BERTIN,
tête de liste INDECOSA-CGT

Programme

Le vote, c'est votre voix : INDECOSA CGT 44, faites le choix d'une association qui se bat pour vous !

Pas de promesses en l'air, pas de bla-bla ! Voici notre bilan 2025, reflet de notre engagement et de notre détermination à défendre les locataires.

- **+ de 500 dossiers traités chaque année :** nuisances de voisinage, dégâts des eaux, problèmes d'hygiène, litiges avec les bailleurs...
- **+ de 1 000 mails et appels chaque année** concernant les bailleurs sociaux et les copropriétés.

Des avancées concrètes grâce à INDECOSA CGT 44 :

- La création d'une Commission sociale au sein de Nantes Métropole Habitat pour aider financièrement les locataires en grande difficulté face aux impayés de loyer.
- Notre présence en Commission d'appel d'offres pour faire entendre la voix des locataires dans le choix des entreprises et des matériaux.

Et demain, nous continuerons à nous battre !

Notre motivation est intacte, notre combativité aussi ! Nous ne baissons pas les bras face aux difficultés. Nous agissons, nous défendons vos droits et nous ne lâchons rien !

Votez pour INDECOSA CGT 44, une association engagée, déterminée et combative !

Coordonnées

INDECOSA-CGT Maison des syndicats
1, place de la Gare de l'État - 44276 Nantes Cedex 2
02 28 08 29 88
indecosa.cgt44@laposte.net
lb.indecosacgt44@outlook.fr

ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE CONSOMMATEURS (AFOC)

Paul MALIGA,
tête de liste AFOC

Programme

Le pouvoir d'achat et le bien vivre au cœur de notre engagement : agissons pour un logement abordable et un quotidien plus serein.

Pour un logement digne et accessible, votez AFOC.

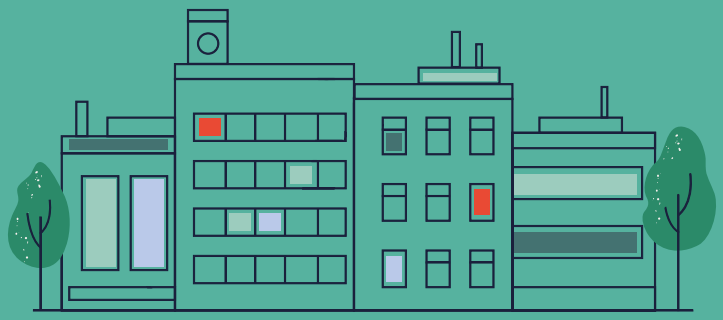
Être locataire HLM aujourd'hui, c'est faire face à des difficultés quotidiennes qui s'accumulent : baisse du pouvoir d'achat, augmentation des charges locatives et du loyer, dégradation de la qualité des services, insécurité, isolement, etc. Face à cette réalité, l'AFOC refuse la fatalité. Notre mission est de veiller à ce que chaque euro payé par les locataires garantisse un service de qualité, le respect de leurs droits et des conditions de vie dignes.

Votre logement est votre premier espace de vie, il doit être synonyme de sérénité.

Coordonnées

AFOC
2, place de la Gare de l'État - 44200 Nantes
02 28 44 19 00
associationafoc44@gmail.com

Notes



Quand voter ?

Vous pouvez voter **du 23 novembre au 7 décembre 2026.**
Les résultats seront communiqués **le 8 décembre 2026.**

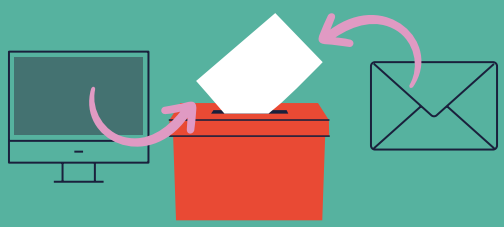
Comment voter ?

Nantes Métropole Habitat vous enverra les documents nécessaires pour voter.

Vous pourrez voter de 2 façons :

- **par courrier** gratuitement
- **sur Internet** grâce à un identifiant et un mot de passe personnels.

Les documents de vote ainsi que vos identifiants de connexion pour le vote en ligne vous seront envoyés à votre domicile au mois de novembre.



Pour toute question :
election.locataires@nmh.fr

nantes métropole habitat

NOUVELLE VAGUE - RCS NANTES B 339 786 493